



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet du Préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle  
03.80.44.64.44*

*8 août 2018*

**Gestion de la canicule dans le département de la Côte-d'Or**  
**Levée du niveau 3 « alerte canicule »**  
**Maintien en Niveau 2 « avertissement chaleur »**

La baisse des températures constatée ce jour et les indices sanitaires ne faisant pas apparaître de tension particulière, le préfet de la Côte-d'Or décide la levée du niveau 3 " alerte canicule " et le retour au niveau 2 - "Avertissement Chaleur" - à compter de ce jour.

Toutefois la chaleur étant encore marquée, il vous rappelle les comportements à adopter dans ces circonstances :

- évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h – 16h)
- évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...)
- maintenez les habitations fraîches (fermez les fenêtres et les volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit )
- buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Une attention toute particulière sera portée aux nourrissons et aux jeunes enfants ainsi qu'aux personnes âgées ou handicapées.